

Bruxelles, Belgique, 1^{er} décembre (Infosplusgabon) - Le Conseil européen a approuvé ce mardi, des conclusions faisant suite à la demande du Conseil des 15 et 16 octobre 2020 l'invitant à élaborer une approche commune à l'égard de l'allègement de la dette des pays africains.

D'après un communiqué de presse, dans ses conclusions, le Conseil souligne l'augmentation de la vulnérabilité face à l'endettement dans les pays à faible revenu, en particulier en Afrique, et met en exergue le soutien de l'UE en faveur d'une approche internationale coordonnée des efforts déployés pour alléger la dette des pays africains.

Le Conseil se félicite de l'Initiative du G20 et du Club de Paris visant à suspendre le service de la dette (ISSD), qui offre aux pays les plus pauvres un moratoire temporaire sur leur dette afin de les aider à gérer les graves conséquences de la pandémie de COVID-19 , et salue la prolongation de cette initiative jusqu'au 30 juin 2021 , avec la possibilité d'une nouvelle prolongation de six mois.

Il s'engage à mettre en œuvre cette initiative intégralement et en toute transparence.

Le Conseil se déclare aussi conscient qu'un nouvel allègement de la dette peut être nécessaire pour les pays présentant des niveaux d'endettement insoutenables.

Il salue l'accord intervenu au G20 sur un "cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'ISSD", qui constitue une avancée majeure dans l'architecture internationale de la restructuration de la dette souveraine.

"Dans ce contexte, il préconise la négociation de la restructuration de la dette, si nécessaire, au cas par cas, tout en la subordonnant au respect de conditions strictes en matière de gestion des finances publiques, de cadres de lutte contre la corruption et de mobilisation des ressources nationales dans le contexte d'un programme du FMI", indique le communiqué.

En outre, le Conseil souligne aussi que la transparence de la dette est cruciale pour une bonne évaluation de la soutenabilité de la dette et de la responsabilité des gouvernements débiteurs et pour permettre aux emprunteurs et aux créanciers de prendre des décisions en connaissance de cause, dans le cadre des efforts d'allègement de la dette.

Il estime que "toutes les données relatives à la dette publique devraient dès lors être divulguées et soutient les efforts consentis au niveau international pour renforcer la transparence de la dette dans les pays à faible revenu", conclut le communiqué.

FIN/ INFOSPLUSGABON/AAZ/GABON2020

© Copyright Infosplusgabon